

TOURCOING

AUJOURD'HUI, JEUDI 6 MAI: Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

LA TRIBUNE DES « AMIS DE TOURCOING » L'ÉDIFICE DE LA PLACE DES HALLES

Le Journal de Roubaix a, il y a quelques jours, fait connaître la décision de l'Administration municipale, de modifier la disposition des urinoirs de la place des Halles, en supprimant ceux existant pour les remplacer par un urinoir qui serait installé entre deux contreforts de l'église Saint-Christophe.

D'après les premiers travaux préparatoires on peut constater que l'emplacement fixé, se trouve être précisément à l'endroit le plus en vue et par conséquent, le moins favorable pour ce genre d'édifice.

L'église Saint-Christophe est en effet, un monument de valeur artistique de tout premier ordre, dont la ligne générale demande à être respectée.

Le fait d'installer un urinoir à l'endroit même où le coup d'œil est le plus parfait, ne saurait laisser impassibles les amateurs d'œuvres artistiques, qui ont déjà protesté.

D'autre part, une telle installation ne paraît pas nécessaire, à un endroit aussi passager, étant donné que de l'autre côté de l'église, il y a déjà une vaspièrerie, et que l'on pourrait très bien aller mettre celle qui est venue construire, contre l'Hippodrome, emplacement tout désigné.

Les « Amis de Tourcoing » espèrent qu'il n'est pas trop tard pour rapporter les premières dispositions prises, et que pour conserver à l'église Saint-Christophe toute sa beauté architecturale, on installera ailleurs l'urinoir en question.

LA STATISTIQUE DU TRAFIC

Nous remercions les indications suivantes dans la statistique du trafic, à la Gare principale, pour la Grande Vitesse, et pendant la période mars-avril.

Il a été transporté 36.210 voyageurs contre 38.207 pendant les mois correspondants de l'année précédente.

Pour les marchandises, le trafic s'est traduit par: Enregistrements, 1926. — Départ: 8.048; arrivées: 6.008. — 1925, départ: 8.124; arrivées: 6.008.

Postaux, 1926. — Départ: 12.648; arrivées: 9.058. — 1925, départ: 12.918; arrivées: 9.180.

On note, au départ, une augmentation des produits textiles, expédiés notamment dans le Midi et en Alsace-Lorraine.

L'ouverture des concerts publics

La saison des concerts publics s'ouvrira le dimanche 9 mai. Une audition sera donnée de 11 h. 30 à 12 heures, square de l'Hôtel-de-Ville, par l'Harmonie Municipale et la société nationale des orchestres « Crick-Sicks », sous la direction de MM. L. Nivert et J. Dugsburch, chevalier de la Légion d'honneur.

On voit le programme: « Marche du Couronnement de la Muse du Peuple », de Gustave Charpentier, et « Patrie », ouverture, de Bizet, par l'Harmonie. Le « Voyage Éternel », de Nivert, et la « Légende de Jumièges », de Marchal, par les « Crick-Sicks », de Lohengrin (sélection sur le 1<sup>er</sup> acte, par Giraud), de Wagner, et « La Harpédie », valse, de Louis Ganne, par l'Harmonie.

LE GAZ n'occasionne ni perte de temps, ni difficulté d'achat, de transport, de conservation ou de manipulation.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A L'AMICALE COLBERT.

En l'honneur de quatre membres de l'Amicale récemment nommés officiers d'Académie, les anciens élèves de l'Institut Colbert se réuniront en un banquet intime, le samedi 8 mai, à 20 h., salle des fêtes du Café du Violon d'Or.

Les conscrits de l'Association seront également honorés au sujet de leur départ.

Le coût de ces agapes fraternelles est de 12 fr., sauf pour les soldats qui y sont invités gratuitement. Le dossier de souscription à cette fête est fixé au vendredi 7 mai, à midi. Prière aux retardataires de faire le nécessaire avant cette date, après du restaurant: Café du Violon d'Or, 2, rue Deleobel.

BONNETERIE. — Le plus grand choix. Fabr. Castelina, 134, rue Nationale, Tourcoing. 75476

AMICALE DES ECOLES LIBRES DE ST-ANNE. — Les réunions trimestrielles pour la section des hommes et jeunes gens et celle des dames et jeunes filles ont eu lieu successivement les dimanches 25 avril et 3 mai, sous la présidence de M. l'abbé Lejeune, curé vice-doyen de Sainte-Anne.

Les divers orateurs ont évoqué le souvenir de M. l'abbé Spéculor, l'ancien aumônier si dévoué, actuellement curé d'Obchzele.

Après le rapport moral et financier, M. l'abbé Van Autryve, aumônier de la Fédération des Amicales, a entretenu ses auditeurs des récents projets de loi sur les conseils d'écoles et la fréquentation scolaire. Il a ensuite démasqué l'action néfaste de la Franco-maçonnerie. Deux magnifiques tombolas ont clôturé ces réunions.

CHOIX considérable de beaux FAUTEUILS cuir, confortables. Meas, 45, rue Motte. 17208

TOURCOING-RADIO. — Au cours de la réunion tenue le mardi 4 mai, M. Machet a fait une démonstration et une étude comparative très suivie sur les lampes réceptrices, leurs caractéristiques, courbes, limites d'emploi et de fonctionnement. Ces études seront poursuivies le mardi 11 mai, à l'aide de lampes graduellement envoyées à Tourcoing-Radio par quelques fabricants désireux de favoriser l'extension de ce groupement et le développement de son laboratoire d'essais. Les amateurs qui voudraient faire partie du Club sont cordialement invités à se présenter le mardi 11 mai, à partir de 19 h. 30, au siège, Institut Colbert. Vendredi 7 mai, réunion de commission.

BRASSERIE COOPÉRATIVE DU VIROLOIS. — Actions à 25 francs, donnant droit à toutes les réunions, à l'exception du bureau, 244, rue du Virolon, à Tourcoing. — Résultat année 1925: ristourne 26 0/0.

UN OUVRIER BLESSÉ AU COURS D'UNE DISCUSSION. — Au cours d'une discussion pour un motif de travail, un ouvrier apprêteur, Richard Ramon, âgé de 25 ans, demeurant en Belgique, occupé chez Liénard-Walnier, rue Verte, s'est jeté sur un autre ouvrier apprêteur de la même usine, Wynarne Chamclaus, âgé de 34 ans, sujet polonais, habitant en garni, 45, rue de la Malencie, et d'un coup de dents, lui a enlevé l'ailé droite du nez.

Le blessé doit être conduit à la clinique Decker où il faut procéder à des points de suture.

L'auteur de cet acte de sauvagerie a été mis à la disposition de M. Marchal, commissaire de police du 4<sup>e</sup> arrondissement et sera inculpé de coups et blessures.

CABINET DENTAIRE (A. Bouquet), 14, rue du Calvaire, Tourcoing, ouvert de 9 h. à 6 h. 19048

AMICALE DES ECOLES LIBRES DU BLANC-SEAU. — L'Amicale fête Sainte Jeanne d'Arc, le jeudi 13 mai. Il y aura un concert avant la grand-messe; la Clique de Moutaux prendra au Patronage, rue du Riez, les enfants des écoles et les membres du Comité afin de se rendre en corps à l'église, pour la grand-messe. Après la messe, retour en cortège au Patronage, pour la distribution de gâteaux aux enfants des écoles.

Le soir, à 17 h., aura lieu la réunion générale du second trimestre, dans la salle des fêtes du Patronage. Cette réunion sera suivie d'une belle séance dramatique donnée par la Jeunesse Catholique de Notre-Dame qui interprétera un drame en 3 actes: « Vainqueur » et une désolante comédie de Brouette: « Rigobert à Paris ». Cette séance est gratuite pour les Amicalistes et les parents des enfants des écoles.

ARRESTATION POUR VOL. — M. Marchal, commissaire de police du 4<sup>e</sup> arrondissement, a mis en état d'arrestation, René Feuers, âgé de 26 ans, demeurant rue Thiers, 51, inculpé du vol d'un portefeuille contenant 2.300 fr., et qui sera déféré au Parquet de Lille.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez Galliez et Debray, rue des Deux-Fontaines, Marie-Françoise, âgée de 16 ans, demeurant 117, rue de l'Hippodrome, a été blessée à la main gauche. Elle devra subir une amputation.

UN CAS GÉNÉRAL DE LA TOUSSE. — Ce soir, jeudi, à 9 h., au local, 2, rue de la Londerie, répétition générale.

FÂNEUR DES INTÉRIEURS. — Répétition générale vendredi 7, à 10 h. 30, au Café du Violon d'Or, 2, rue Deleobel: Étude du programme pour les concerts d'été. Communication importante.

Le GAZ n'occasionne ni perte de temps, ni difficulté d'achat, de transport, de conservation ou de manipulation.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

Le gaz est le plus sûr, le plus économique, le plus facile à transporter, le plus sûr à conserver, le plus facile à manipuler.

LES SYNDICATS LIBRES nous communiquent la note suivante qui fut adressée aux Industriels d'Halluin:

Monsieur, L'augmentation générale du coût de la vie et la publication du prochain coefficient départemental que les Syndicats Libres reconnaissent, nous obligent à poser de nouveau la question des salaires.

Nous demandons d'accorder à tous les travailleurs, ouvriers et ouvrières employés et contre-maîtres, une augmentation en rapport avec les besoins nouveaux qui se sont aggravés considérablement.

Aux Industriels d'Halluin, dont la prime d'allocation familiale est de beaucoup inférieure à celle accordée par leurs confrères, nous demandons qu'ils la ramènent au même taux. Il est entendu que la majoration familiale ne peut en aucun cas influencer l'augmentation des salaires demandés.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout entretien utile. Veuillez agréer, M..., l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour les Commissions Syndicales, Les secrétaires: Arthur Haute, Albert Myngers.

LILLE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD se tiendra le mardi 11 mai, à l'Hôtel Maréchal. Des vœux sont présentés par le Comité de Cambrai, l'un notamment contre les retards des livraisons de potasse, dont il demande que l'exportation ne soit autorisée qu'après que les besoins intérieurs ont été satisfaits. Ces vœux sont adoptés.

Cette contribution étant organisée, désormais, par le Comité d'arrondissement, M. G. Macarez invite les agriculteurs à faire le nécessaire pour que la terre soit largement représentée dans l'effort pour le redressement du franc et la consolidation économique de la paix.

Ces paroles sont soulignées par des applaudissements unanimes. M. André Leroy, chef des travaux de recherche à l'Institut national agronomique, traite ensuite de la transmission héréditaire de l'aptitude laitière et termine par l'intermédiaire de la réunion se termine par un exposé clair et précis du problème de l'alcool. La séance est levée à midi 30.

BOURSE AUX TIMBRES. — On nous prie de rappeler à tous les philatélistes de la région du Nord que la Bourse aux timbres a lieu tous les dimanches, de 10 h. à midi, 15 et 16, place Ribour.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

Un acte de la mystérieuse affaire de Camphin-en-Cambes, a été ainsi jugé: M. René Gaudin, 46 ans, demeurant à Camphin-en-Cambes, a été condamné à six mois de prison avec sursis pour avoir commis un attentat contre la vie de M. Guyot, député de Valenciennes, le 10 mai 1925.

PETITE CORRESPONDANCE

Cap. 3. — Oui, vous pouvez le demander au Contrôleur, au Hôtel des Postes, rue du Vieil-Abbevois.

Électrice assidue. — Vous pouvez les mettre quand vous avez un mail-deux. — Bonsoir, bonsoir, bonsoir. — C. H. E. — Bercy, lui par lui recommandé que vous ne pouvez accepter de nouvelles augmentations. Assurez-vous que ce qui concerne son départ, vous ne nous donnez aucun renseignement nous permettant de vous dire si vous avez un droit de réversion. — L'annuaire, qui est peut-être pas trop élevé si l'on considère la situation des impôts. — Vous pourriez vous adresser à 65, rue de Valenciennes, à Valenciennes, pour le 1<sup>er</sup> mars 1926 stipule que les locataires de maisons de commerce sont maintenus de plein droit dans les lieux loués, aux mêmes conditions de loyer, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1926. A ce moment sera intervenu un tel bail et les droits des propriétaires et des locataires. — E. V. 27. — Vous pouvez passer, si vous le voulez, à Valenciennes, pour vous renseigner, mais il est préférable de vous adresser à Valenciennes. — G. V. 2. — Voyez un avocat pour la promulgation de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, pour demander la réduction, mais à notre avis cette réduction ne peut porter sur le passé. 2. Il faut se renseigner sur les conditions de la loi. — C. H. E. — Bercy, lui par lui recommandé que vous ne pouvez accepter de nouvelles augmentations. Assurez-vous que ce qui concerne son départ, vous ne nous donnez aucun renseignement nous permettant de vous dire si vous avez un droit de réversion. — L'annuaire, qui est peut-être pas trop élevé si l'on considère la situation des impôts. — Vous pourriez vous adresser à 65, rue de Valenciennes, à Valenciennes, pour le 1<sup>er</sup> mars 1926 stipule que les locataires de maisons de commerce sont maintenus de plein droit dans les lieux loués, aux mêmes conditions de loyer, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1926. A ce moment sera intervenu un tel bail et les droits des propriétaires et des locataires. — E. V. 27. — Vous pouvez passer, si vous le voulez, à Valenciennes, pour vous renseigner, mais il est préférable de vous adresser à Valenciennes. — G. V. 2. — Voyez un avocat pour la promulgation de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, pour demander la réduction, mais à notre avis cette réduction ne peut porter sur le passé. 2. Il faut se renseigner sur les conditions de la loi. — C. H. E. — Bercy, lui par lui recommandé que vous ne pouvez accepter de nouvelles augmentations. Assurez-vous que ce qui concerne son départ, vous ne nous donnez aucun renseignement nous permettant de vous dire si vous avez un droit de réversion. — L'annuaire, qui est peut-être pas trop élevé si l'on considère la situation des impôts. — Vous pourriez vous adresser à 65, rue de Valenciennes, à Valenciennes, pour le 1<sup>er</sup> mars 1926 stipule que les locataires de maisons de commerce sont maintenus de plein droit dans les lieux loués, aux mêmes conditions de loyer, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1926. A ce moment sera intervenu un tel bail et les droits des propriétaires et des locataires. — E. V. 27. — Vous pouvez passer, si vous le voulez, à Valenciennes, pour vous renseigner, mais il est préférable de vous adresser à Valenciennes. — G. V. 2. — Voyez un avocat pour la promulgation de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, pour demander la réduction, mais à notre avis cette réduction ne peut porter sur le passé. 2. Il faut se renseigner sur les conditions de la loi. — C. H. E. — Bercy, lui par lui recommandé que vous ne pouvez accepter de nouvelles augmentations. Assurez-vous que ce qui concerne son départ, vous ne nous donnez aucun renseignement nous permettant de vous dire si vous avez un droit de réversion. — L'annuaire, qui est peut-être pas trop élevé si l'on considère la situation des impôts. — Vous pourriez vous adresser à 65, rue de Valenciennes, à Valenciennes, pour le 1<sup>er</sup> mars 1926 stipule que les locataires de maisons de commerce sont maintenus de plein droit dans les lieux loués, aux mêmes conditions de loyer, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1926. A ce moment sera intervenu un tel bail et les droits des propriétaires et des locataires. — E. V. 27. — Vous pouvez passer, si vous le voulez, à Valenciennes, pour vous renseigner, mais il est préférable de vous adresser à Valenciennes. — G. V. 2. — Voyez un avocat pour la promulgation de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, pour demander la réduction, mais à notre avis cette réduction ne peut porter sur le passé. 2. Il faut se renseigner sur les conditions de la loi. — C. H. E. — Bercy, lui par lui recommandé que vous ne pouvez accepter de nouvelles augmentations. Assurez-vous que ce qui concerne son départ, vous ne nous donnez aucun renseignement nous permettant de vous dire si vous avez un droit de réversion. — L'annuaire, qui est peut-être pas trop élevé si l'on considère la situation des impôts. — Vous pourriez vous adresser à 65, rue de Valenciennes, à Valenciennes, pour le 1<sup>er</sup> mars 1926 stipule que les locataires de maisons de commerce sont maintenus de plein droit dans les lieux loués, aux mêmes conditions de loyer, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1926. A ce moment sera intervenu un tel bail et les droits des propriétaires et des locataires. — E. V. 27. — Vous pouvez passer, si vous le voulez, à Valenciennes, pour vous renseigner, mais il est préférable de vous adresser à Valenciennes. — G. V. 2. — Voyez un avocat pour la promulgation de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, pour demander la réduction, mais à notre avis cette réduction ne peut porter sur le passé. 2. Il faut se renseigner sur les conditions de la loi. — C. H. E. — Bercy, lui par lui recommandé que vous ne pouvez accepter de nouvelles augmentations. Assurez-vous que ce qui concerne son départ, vous ne nous donnez aucun renseignement nous permettant de vous dire si vous avez un droit de réversion. — L'annuaire, qui est peut-être pas trop élevé si l'on considère la situation des impôts. — Vous pourriez vous adresser à 65, rue de Valenciennes, à Valenciennes, pour le 1<sup>er</sup> mars 1926 stipule que les locataires de maisons de commerce sont maintenus de plein droit dans les lieux loués, aux mêmes conditions de loyer, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1926. A ce moment sera intervenu un tel bail et les droits des propriétaires et des locataires. — E. V. 27. — Vous pouvez passer, si vous le voulez, à Valenciennes, pour vous renseigner, mais il est préférable de vous adresser à Valenciennes. — G. V. 2. — Voyez un avocat pour la promulgation de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, pour demander la réduction, mais à notre avis cette réduction ne peut porter sur le passé. 2. Il faut se renseigner sur les conditions de la loi. — C. H. E. — Bercy, lui par lui recommandé que vous ne pouvez accepter de nouvelles augmentations. Assurez-vous que ce qui concerne son départ, vous ne nous donnez aucun renseignement nous permettant de vous dire si vous avez un droit de réversion. — L'annuaire, qui est peut-être pas trop élevé si l'on considère la situation des impôts. — Vous pourriez vous adresser à 65, rue de Valenciennes, à Valenciennes, pour le 1<sup>er</sup> mars 1926 stipule que les locataires de maisons de commerce sont maintenus de plein droit dans les lieux loués, aux mêmes conditions de loyer, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1926. A ce moment sera intervenu un tel bail et les droits des propriétaires et des locataires. — E. V. 27. — Vous pouvez passer, si vous le voulez, à Valenciennes, pour vous renseigner, mais il est préférable de vous adresser à Valenciennes. — G. V. 2. — Voyez un avocat pour la promulgation de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, pour demander la réduction, mais à notre avis cette réduction ne peut porter sur le passé. 2. Il faut se renseigner sur les conditions de la loi. — C. H. E. — Bercy, lui par lui recommandé que vous ne pouvez accepter de nouvelles augmentations. Assurez-vous que ce qui concerne son départ, vous ne nous donnez aucun renseignement nous permettant de vous dire si vous avez un droit de réversion. — L'annuaire, qui est peut-être pas trop élevé si l'on considère la situation des impôts. — Vous pourriez vous adresser à 65, rue de Valenciennes, à Valenciennes, pour le 1<sup>er</sup> mars 1926 stipule que les locataires de maisons de commerce sont maintenus de plein droit dans les lieux loués, aux mêmes conditions de loyer, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1926. A ce moment sera intervenu un tel bail et les droits des propriétaires et des locataires. — E. V. 27. — Vous pouvez passer, si vous le voulez, à Valenciennes, pour vous renseigner, mais il est préférable de vous adresser à Valenciennes. — G. V. 2. — Voyez un avocat pour la promulgation de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, pour demander la réduction, mais à notre avis cette réduction ne peut porter sur le passé. 2. Il faut se renseigner sur les conditions de la loi. — C. H. E. — Bercy, lui par lui recommandé que vous ne pouvez accepter de nouvelles augmentations. Assurez-vous que ce qui concerne son départ, vous ne nous donnez aucun renseignement nous permettant de vous dire si vous avez un droit de réversion. — L'annuaire, qui est peut-être pas trop élevé si l'on considère la situation des impôts. — Vous pourriez vous adresser à 65, rue de Valenciennes, à Valenciennes, pour le 1<sup>er</sup> mars 1926 stipule que les locataires de maisons de commerce sont maintenus de plein droit dans les lieux loués, aux mêmes conditions de loyer, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1926. A ce moment sera intervenu un tel bail et les droits des propriétaires et des locataires. — E. V. 27. — Vous pouvez passer, si vous le voulez, à Valenciennes, pour vous renseigner, mais il est préférable de vous adresser